

Toulouse, le 18 octobre 1983

LETTRE DES AMIS N° 2

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue le samedi 15 octobre 1983, de 10 h 30 à 12 h dans la salle du Service Educatif des Archives départementales, sous la présidence de M. le Doyen Jacques GODECHOT Président, assisté de M. Gilbert FLOUTARD Vice-Président et de M. Jean-Paul ESCALLETES trésorier adjoint.

Conseil d'administration

Par suite de la démission de M. Charles REMAURY une place se trouve vacante. La candidature de M. Jean BEAUBESTRE, présentée par M. Pierre GERARD, est retenue. M. BEAUBESTRE est élu à l'unanimité membre du Conseil.

Enquête sur les archives industrielles et commerciales

Le contrat passé entre l'Association et le Ministère de la Culture (Direction des Archives de France) a été signé en juin 1983. Une somme de 94 880 F déléguée à la région Midi-Pyrénées permettra de rémunérer les vacataires chargés de l'enquête. Pour obtenir un acompte de 30 %, un rapport a été rédigé par les Archives de la Haute-Garonne à l'issue de la première phase du travail d'enquête (recensement de la documentation existante au sein des Archives départementales ; établissement du fichier des entreprises de plus de 50 employés réparties dans l'ensemble des départements de la région Midi-Pyrénées). La seconde phase consistera à diffuser un questionnaire d'enquête auprès des 209 entreprises retenues (136 pour la Haute-Garonne, 73 pour les 7 autres départements de la région).

Bicentenaire de la Révolution Française

Le Président Jacques GODECHOT indique qu'un colloque se tiendra à Toulouse en 1989 sur le thème : la Révolution Française et les langues régionales. En outre, notre Président souhaite qu'une exposition sur la Révolution en Haute-Garonne soit

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

. / .



organisée dans le cadre du futur musée éthonologique du complexe culturel Compans-Cafarelli. Pour permettre la réussite de cette exposition il fait appel à tous ceux qui peuvent détenir des documents d'époque révolutionnaire en particulier des correspondances et des mémoires de soldats de l'An II.

Communication de documents avec déplacement

M. Pierre GERARD Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne rappelle les mesures restrictives prises par le Ministre des P.T.T. en matière de franchise. Mesures qui ont entraîné la suspension des envois de documents pour communication avec déplacement au public. Pour pallier cet inconvénient, le Ministre délégué à la Culture (Direction des Archives de France) vient de décider que désormais le microfilm serait la forme unique sous laquelle les documents seront communiqués hors de leur dépôt d'origine (circulaire AD/19 849/4 979 du 5 octobre 1983).

Enrichissement des Archives départementales

M. Pierre GERARD informe les membres de l'Association que M. Jean-Paul ESCALETES a fait don aux Archives départementales d'une collection de 45 affiches de la période de guerre 1914-1918. Un répertoire numérique de ces documents a été dressé par Mme SAULAIS : il sera publié dans le Bulletin de 1984.

Trésorerie

M. Jean-Paul ESCALETES indique que les finances de l'Association se portent bien compte tenu que seuls des frais de bureau ont été engagés jusqu'à ce jour. La situation changera dans les mois à venir compte tenu que seront à payer les frais d'impression du bulletin de l'Association. Sur 272 inscrits, seuls 166 cotisations ont été versées.

A la suite des informations données par les membres du bureau, une discussion très intéressante s'engage avec les membres de l'assemblée générale. Parmi les questions posées figure celle relative au souhait formulé par beaucoup, de participer à des visites organisées de musées ou d'expositions, ainsi qu'à des excursions ayant un thème historique ou artistique.

RAPPEL DES COTISATIONS

La cotisation est valable pour l'année civile. Pour les cours de ce trimestre, il faut prendre en compte celle de 1983. Celle de 1984 est recouvrable à partir de décembre. La cotisation est à verser par chèque ou CCP au nom de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne à envoyer à Mme Monique CAU, 53 Grande Rue St Michel 31400 TOULOUSE, avec une enveloppe timbrée et adressée, pour le retour de la carte ou du timbre de validation. La carte sera demandée à l'entrée des cours. D'autre part, seuls ceux qui ont versé recevront désormais les lettres et bulletins, celle-ci étant la dernière envoyée à tout le monde.

A bientôt le plaisir de vous revoir au cours d'une de nos séances de travail mensuelles dont :

- comment trouver un document par M. Christian CAU, Conservateur
- comment le lire par Mme Geneviève DOUILLARD, Conservateur
- comment l'insérer dans l'Histoire par M. Pierre GERARD, Conservateur en Chef de Midi-Pyrénées, Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne.